

## SOCIÉTÉ

Polémiste jusque  
dans la mort

Page B 3



## ÉDUCATION

Les enseignantes  
au ventre rond

Page B 6

## LE DEVOIR

CABIER  
B

## PERSPECTIVES

IRAN

L'activisme  
étourdissant  
des  
MoudjahidinesRemarquablement  
organisés,  
leurs sympathisants  
sont partout en EuropeMOUNA NAIM  
LE MONDE

Depuis des années, les Moudjahidines du peuple iranien ne cessent d'annoncer le «grand jour», le déclenchement d'une situation insurrectionnelle en Iran qui entraînerait, sous leur houlette, la chute du régime iranien. Ils pratiquent un activisme politique et médiatique étourdissant, inondant les salles de rédaction de communiqués sur les «exploits» de leurs militants, ou pour dénoncer les exactions des autorités iraniennes. Ils sont remarquablement organisés et la capacité de mobilisation de leurs sympathisants leur permet d'organiser de petites manifestations de protestation partout en Europe, où ils sont réfugiés, chaque fois qu'un dirigeant iranien foule le sol de tel ou tel pays.

Leur action armée contre la République islamique était organisée en Irak, où ils jouissaient de l'hospitalité du régime aujourd'hui déchu de Saddam Hussein et où ils disposaient de camps d'entraînement, avec armes lourdes, chars et autres équipements. Après l'occupation de l'Irak, l'armée américaine a conclu un accord avec eux, en vertu duquel leurs armes devaient être regroupées dans un camp.

Leur dirigeante, Maryam Radjavi, vénérée à la manière nord-coréenne, se pose en symbole de la femme révolutionnaire et a déjà été proclamée par eux «future présidente de l'Iran». Ils se disent démocrates, mais d'anciens militants qui ont réussi à se dégager de leur poigne font état d'une organisation au sein de laquelle règne une discipline de fer et où toute contestation est sévèrement punie.

Le mouvement des Moudjahidines du peuple, dont les membres en France ont fait l'objet mardi dernier d'un coup de filet de la police, est le seul mouvement d'opposition armée au régime de Téhéran qui les qualifie de «terroristes» et n'a eu de cesse de réclamer leur extradition par les pays d'accueil. Ils figurent sur les listes américaine, européenne et onusienne des organisations «terroristes».

## Origine gauchisante

C'est dans les années 1960 que cette organisation à l'origine gauchisante vit le jour, contre le régime du chah. En dépit des différences idéologiques qui l'en séparaient, elle maintenait des liens étroits avec le Mouvement de libération de l'Iran (MLI, libéral musulman) de Mahdi Bazargan — qui allait devenir le premier ministre de l'ayatollah Khomeiny, après l'avènement, en 1978, de la République islamique.

Après s'être cantonnés pendant près d'une décennie dans l'opposition politique au régime du chah, ils étaient passés à l'action en 1971 par des actes de sabotage. Plusieurs de leurs dirigeants les plus importants furent arrêtés et jugés, certains ayant été condamnés à la prison, d'autres à la peine capitale et exécutés. Massoud Radjavi, l'époux de Maryam, qui faisait partie des condamnés à mort, devint grâce à l'un de ses frères, qui avait mené une campagne internationale en sa faveur.

La répression dont ils furent la cible n'empêcha pas les Moudjahidines de continuer leurs actions terroristes, notamment contre des institutions publiques et des intérêts américains, en particulier à l'occasion d'une visite à Téhéran en 1972 de Richard Nixon, alors président des États-Unis. Washington, qui considérait le souverain iranien comme son meilleur allié régional, était de fait une cible légitime à leurs yeux.

À l'instar de tous les mouvements d'opposition au chah, les Moudjahidines du peuple participèrent à la révolution qui entraîna en 1978 la chute du monarque. Ils firent aussi partie, une fois proclamée la République islamique, des organes de répression du nouveau régime. Mais lorsque, en 1980, l'élimination de tous les mouvements laïques et libéraux devint systématique, les Moudjahidines s'allièrent au président élu Abolhassan Bani-Sadr, empêché de gouverner puis destitué par l'imam Khomeiny, et prirent les armes contre le pouvoir. L'attentat dont le siège du Parti (unique) de la République islamique fut la cible en juin 1981 leur fut imputé. Ils furent alors la cible d'une répression impitoyable, dont l'une des très nombreuses victimes n'était autre que la première épouse de Massoud Radjavi. Ce dernier s'était réfugié en France avec Bani-Sadr pour y former un Conseil national de la résistance.

Les Iraniens, y compris les opposants au régime, sont hostiles à leur mouvement qui a laissé le souvenir d'une organisation «terroriste», qui plus est aidée, financée et armée par le pire ennemi de l'Iran: l'Irak de Saddam Hussein. Massoud Radjavi, dont la rupture avec Bani-Sadr était consommée, s'était installé en Irak en 1986, après que la France lui eut signifié qu'il était *persona non grata* sur son territoire.

Maryam, sa troisième épouse, a codirigé le mouvement à partir de 1985, avant de devenir, en 1987, commandant en chef de l'«armée de libération nationale», puis, à partir de 1989, la seule dirigeante de l'organisation. Sa proclamation, en 1993, comme «future présidente de l'Iran», est une sorte de pied de nez au statut de la femme en République islamique.



JEAN AYOSSI/APP

Un Iranien a tenté de s'immoler par le feu, mercredi, à proximité du siège des services français de contre-espionnage et de lutte antiterroriste. À Paris, Londres, Berne et Rome, plusieurs militants ont exprimé leur désespoir en tentant de s'immoler pour exiger la libération de leur principale dirigeante, Maryam Radjavi, arrêtée dans le coup de filet français contre les Moudjahidines du peuple iranien.

Six ans de réforme et toujours rien  
Les Iraniens se rendent à l'évidence que Khatami  
est un président réformiste avec un bien petit r

L'Iran traverse depuis une quinzaine de jours ses plus importantes manifestations de rue en presque trois ans. Quel sens ont-elles? En parallèle, la France effectuait un spectaculaire coup de filet au sein de l'Organisation des moudjahidines du peuple iranien à Paris, suivi d'effrayantes tentatives d'immolation par le feu, et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) montrait du doigt le régime iranien pour ce qu'il refuse de dire au sujet de son programme nucléaire. Coïncidence ou synchronisation?

GUY TAILLEFER  
LE DEVOIR

À Téhéran, la BBC interrogeait cette semaine une jeune Iranienne: «Le moment venu, dit-elle, nous nous y joindrons tous. Ça se sent dans l'air que cette fois-ci, c'est différent.»

Différent? L'Iran a vécu fin 1999 et à l'été 2000 deux importantes vagues de manifestations étudiantes contre le régime islamique. La particularité des dernières manifestations de l'université de Téhéran, et qui ont mobilisé des milliers de personnes, c'est que la rancœur contre le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khomeini, et ses théocrates se transforme en impatience face à la lenteur, pour ne pas dire l'immobilité, des réformes promises par le président «réformateur» Mohammad Khatami.

Six ans qu'il a été élu avec promesse d'arracher aux mollahs plus de liberté pour la société iranienne, formée à 60 % de jeunes de moins de 30 ans. Et toujours rien.

«Pas très tentés de revivre les troubles la révolution islamiste de 1979, les gens avaient accepté l'idée d'une transformation graduelle, affirme Nader Hashemi, de l'université de Toronto. Mais ce que traduisent ces manifestations, c'est que la réserve de patience s'épuise. Elles indiquent une frustration et une radicalisation croissantes parmi les jeunes adultes et de larges pans de la classe moyenne. Le conflit se développe lentement mais sûrement depuis l'arrivée au pouvoir de Khatami à l'été 1997.» D'autant plus que la situation éco-

nomique est mauvaise dans cette république islamique qui se voulait sociale.

Sami Aoun, autre spécialiste de la question à l'UQAM, opine, malgré le fait qu'en nombres, les manifestations ont été relativement modestes: «Il y a une opposition en Iran qui est en train de se reconfigurer.»

Pour autant, cela est loin de vouloir dire la nouvelle vague de contestation mine à brève échéance la théocratie. Encore que, prévient M. Hashemi, qui est d'origine iranienne, la vague des dernières semaines n'est probablement qu'un prélude à de plus grands affrontements qui pourraient avoir lieu vers le 9 juillet prochain, date anniversaire des révoltes étudiantes brutalement réprimées en 1999. «Mais on est très, très loin du renversement du régime», affirme-t-il.

En attendant le grand jour, les gens ont manifesté par klaxons interposés, enfermés dans leur voiture près du campus de l'université de Téhéran, à l'abri de milices Basij et Ansar e-hezbollah qui ont réprimé les étudiants à coup de briques et de chaînes dans les dortoirs de l'université il y a huit jours. Il s'agit de groupes fanatisés — devant lesquels les Iraniens qui n'en pensent pas moins ont intérêt à changer de trottoir — nés des volontaires poussés au martyre par l'ayatollah Ruhollah Khomeiny, père de la révolution, pendant la guerre Iran-Irak (1980-88).

Peu de chance, dit-on, que ces manifestations véritablement menaçantes pour les mollahs dans la mesure où le mouvement est divisé, flottant, sans leadership organisé. Les autorités ont du reste vite fait de le décapiter, en cof-

frant les activistes à la tête de ces manifestations spontanées qui ont éclaté en réaction aux projets de privatisation de l'université publique de Téhéran.

En outre, et peut-être surtout, souligne M. Hashemi, le mécontentement ne dispose pas de canal politique au sein de la société iranienne et parmi les religieux qui sont au pouvoir.

Est venu le souligner le silence pesant observé par le président Khatami, qui a finalement commenté la situation mercredi dernier, mais pour se réjouir uniquement que l'opposition n'ait pas été plus massive. C'est sans doute pour bon nombre d'Iraniens la preuve que le président est un réformiste avec un tout petit r, qui ne remet pas en cause l'autorité du Guide suprême. Telle est la frustration d'électeurs qui ont parié sur l'élection de réformistes qui, par ailleurs, ont accepté de travailler à l'intérieur d'une constitution qui donne aux mollahs le dernier mot en toutes choses.

«Khatami est resté silencieux, dit M. Aoun, parce que les contestataires, dénonçant l'hérésie du pouvoir divin dont se réclament les mollahs, revendiquent des choses qui le dépassent. Il n'a pas les convictions d'un Gorbatchev.»

M. Hashemi, qui étudie les rapports entre la religion et la démocratie, ajoute: «Khatami aurait pu, pendant son premier mandat, mobiliser la population contre le statu quo. Il n'a pas utilisé ce potentiel.»

## La thèse du troc

N'empêche, croit ce dernier, les mollahs ont trahi cette fois-ci une certaine nervosité, jugeant apparemment utile de calmer le jeu après avoir laissé les milices taper sur les étudiants.

L'une des raisons, dit M. Aoun, tient au fait que l'Iran est aujourd'hui encerclé par des pays, l'Irak et l'Afghanistan, dont les régimes viennent d'être renversés militairement par les Américains. Situation sans précédent. On peut imaginer que les chefs religieux, se sentant assiégés à leurs frontières, ne veulent pas jeter d'huile sur le feu à l'intérieur.

VOIR PAGE B 2: IRAN



• PERSPECTIVES •

MÉDIAS



Jean Dion

## L'affaire saga

À Montréal le 19, pour la cent cinquante milliardième fois de sa carrière et au terme d'une longue maladie qui amène l'humain à se réjouir du malheur d'autrui, surtout s'il est jeune riche beau et a quatre mois de vacances par année parce qu'il ne fait pas les séries, est décédée la présomption d'innocence. Elle laisse dans le deuil sa demi-sœur la sainte paix et son demi-frère le droit de ne pas passer pour un crotté avant qu'il n'ait été formellement prouvé hors de tout doute raisonnable que vous êtes un crotté. Se réjouissent de sa mort, bien du monde, ce qu'on appelle l'opinion publique — comme si le public avait une opinion, comme si le fait qu'une masse informe se forme une opinion à partir d'à peu près rien était juste, ou même seulement important —, qui croient par atavisme que cet air louche est bien suffisant pour vous embarquer. Cet air, ou ce comportement, comme de laisser rentrer trop de butts, ce qui montre bien que vous n'aviez pas la conscience tranquille.

Mais non, qu'allez-vous croire là. C'est juste une petite blague pour détendre l'atmosphère. La présomption d'innocence est bien vivante. J'ai regardé dans le grand livre, hier après-midi, et elle était toujours là, en toutes lettres, vieille dame ridiculement précieuse, pas mal chiantie avec son habitude de dire à tout le monde quoi penser, et comment penser. Oui, elle est ridicule, cocufiée à tour de bras sans paraître s'en rendre compte, couverte de goudron de plumes et de merde par les accusations qui giclent à la une et les acquittements qui ronflent au bas de la page 52, baisée par la rumeur, par le commérage et par la conviction qu'à l'humain que malgré tout ce qu'on en dit, il faut se fier aux apparences.

Et, ah oui, juste en passant comme ça, par les cotes d'écoute et les tirages, aussi. Mais ce n'est pas important. Il n'est pas important que l'on marche sur la clôture en confondant commodément l'intérêt public et la curiosité publique.

Comme disait Teilhard de Chardin un jour qu'il passait à 110 %, l'habit ne fait pas le moine, sauf si le moine est tout nu.

Personnellement, ne m'en voulez pas, je suis persuadé que cette histoire a été montée de toutes pièces par des journalistes qui voulaient pouvoir continuer à parler de hockey pendant l'été. Chaque année, c'est la même chose: il y a toujours deux ou trois heures entre la conquête de la coupe Stanley et le début des camps d'entraînement pendant lesquels les reporters sportifs ne savent pas trop quoi faire.

Et puis, une histoire semblable, ça permet d'exiger un échange sans trop se sentir coupable (ni démesurément pompeux, comme quand *L'Action catholique* avait titré en éditorial «*Que Staline se le tienne pour dit*»). Vous ne le savez peut-être pas, mais l'essentiel de l'activité intellectuelle d'un expert en sports consiste à concocter des échanges fictifs et à les rendre publics, à moins bien sûr qu'il ne s'agisse de sports individuels, auquel cas l'exercice est beaucoup moins pertinent, mais peut quand même remplir de l'espace lorsqu'on est mal pris. Donc, un échange: «*Sors-le de Montréal, mon Bob, c'est pour son bien. Il ne supportera pas la pression. Et profite-en donc pour aller chercher cinq joueurs de premier plan, huit choix au repêchage et quelques dizaines de millions, sinon c'est sur toi que se dirigeront les feux de la rampe (la rampe = moi) et on se concentrera sur ton incompetence en attendant le début du procès.*»

Si vous avez le temps en ce début de long week-end où vous regarderez la séance de repêchage amateur de la LNH pour voir qui fera le bonheur des patinoires de demain, j'aimerais d'ailleurs vous proposer un échange. Un conseil en retour d'une explication. Après, vous êtes libres d'aller vous faire griller, ou d'aller acheter un cadeau pour votre prochain mariage gai, ou d'envoyer un courriel à Stéphane Bureau pour le remercier de nous avoir tenus au courant en cravates et/ou à Jocelyne pour la consoler.

Mon conseil: la prochaine fois que vous participerez en compagnie de membres des Hells Angels à un tournoi de golf organisé par un club de danseuses nues appartenant à la mafia, arrangez-vous donc pour ne pas être dans la photo.

Votre explication: vous me dites comment il se fait que des photos compromettantes de Théo Théodore datant de plusieurs années apparaissent dans une gazette de bonne famille au lendemain précisément de la mise au jour d'une ténébreuse affaire n'ayant, selon ce qu'on en sait et selon ce que la police, qui dit toujours la vérité puisqu'elle représente la loi, a souligné, aucun rapport avec lui-même. Paramètre: vous avez le droit de recourir au concept de «hasard» et d'utiliser des bouts de phrase du genre «*ça adonne de même*» ou «*qu'est-ce tu veux, quand tu craches sur la glace, tu finis par l'enfermer dedans* [la dénivellation ainsi créée]», mais cela ne vous garantira pas nécessairement un 10 sur 10.

En fait, j'avais deux conseils, aussi ne me gênez-nullement pour vous demander deux explications.

Deuxième conseil: rien à voir avec ce cas en particulier qui pour le moment reste obscur, mais si les histoires de réputations malmenées et de procès/barre oblique/lynchages populaires intentés par médias interposés vous intéressent, lâchez illico cet *Harry Potter* que vous êtes allés acheter à minuit hier pour pouvoir l'avoir lu cinq minutes avant les autres et procurez-vous *L'Honneur perdu de Katharina Blum*, de Heinrich Böll. Inquietant. Et ça ne coûte que 9,95 \$ en format poche.

Deuxième explication: vous me dites qui sera le prochain porte-parole des restaurants Mikes (aussi connus sous l'appellation «Michel le Submersible») et, après Ginette Reno et Théo, en quoi consistera son lien avec les Hells Angels. Je dois à cet égard signaler que mes sources dans le domaine du 14 pouces steak pepperoni m'indiquent que la chaîne pourrait être tentée d'éviter tout quiproquo et d'embaucher tout de suite Mom. La livraison en 30 minutes ou c'est gratuit serait par ailleurs remplacée par «Vieux motard que jamais».

Et troisième explication, tant qu'à y être. Vous prenez cette phrase entendue hier à la télé de Radio-Canada, «*ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'affaire Théodore a pris les allures d'une véritable saga*», et vous me dites ce qu'elle signifie vraiment.

Paramètre: vous avez le droit d'utiliser le mot «rien».

jdion@ledevoir.com

# José Théodore dans la mire du cirque médiatique

## Le Conseil de presse du Québec s'inquiète de la tendance de la presse «à rendre une personne coupable par association»

Beau, jeune, talentueux, millionnaire, José Théodore a vécu sa part de malheurs cette semaine avec l'arrestation de son père et de ses quatre demi-frères pour une affaire de prêts usuraires, le retrait de ses publicités pour les restaurants Mikes et la diffusion d'une photographie de lui prise avec des membres des Hells Angels. À tort ou à raison, les médias s'en régalaient.

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

L'affaire Théodore a suscité de vigoureux débats jeudi au sein du Conseil de presse du Québec, qui a finalement exprimé par voie de communiqué ses «réserves» devant l'insistance des médias à associer José Théodore à un réseau de prêts usuraire, même s'il ne fait l'objet d'aucune accusation. Certes, le gardien de but fait partie de la nouvelle, mais ne devrait pas devenir la nouvelle.

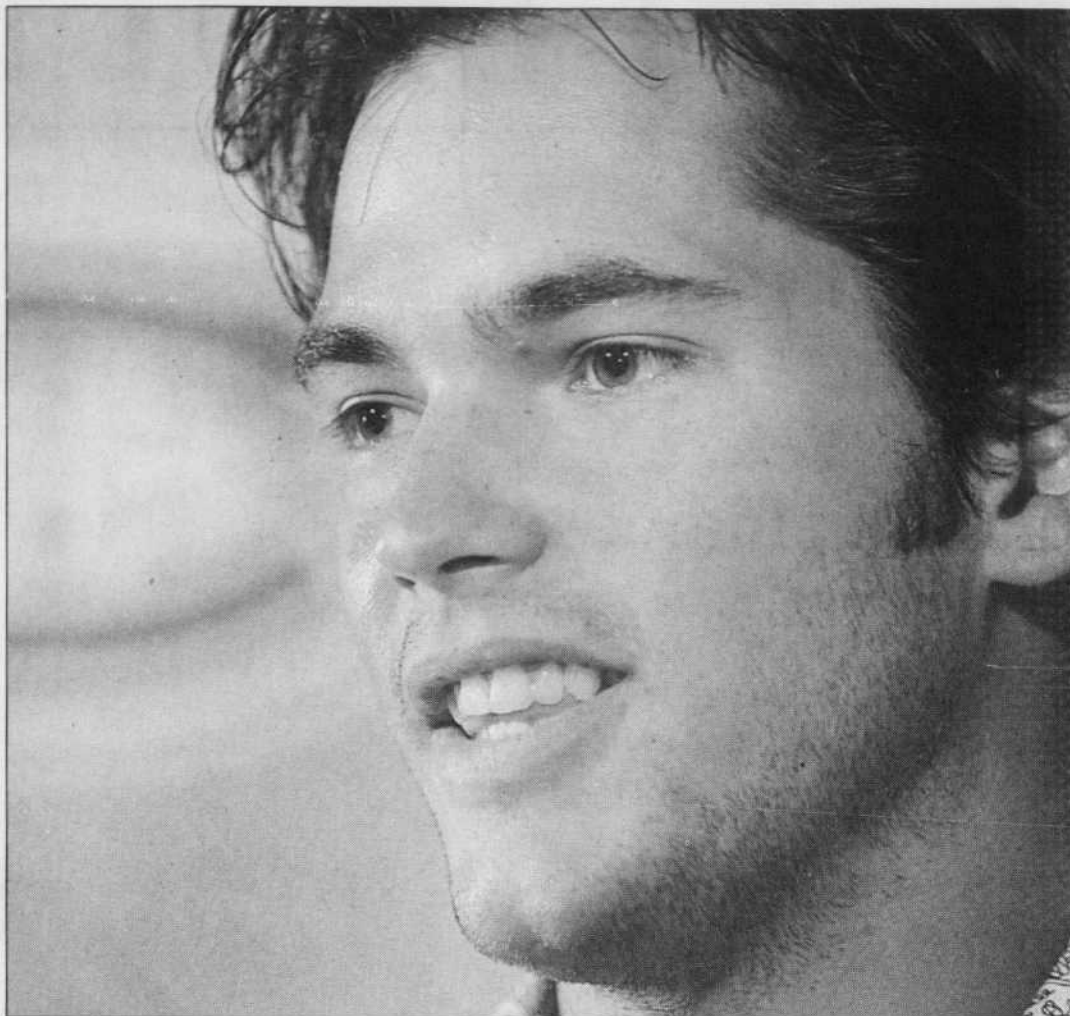
Le président du Conseil de presse, Michel Roy, juge acceptable la couverture du *Devoir* et de la *Gazette*, mais il ne peut en dire autant de celles du *Journal de Montréal* et de *La Presse*, qui ont fait beaucoup d'allusions au hockeyeur à ses yeux. A vrai dire, la une du *Journal* de mercredi — «*Théo savait-il?*» — a fait bondir le président du Conseil. Il s'inquiète de la tendance de la presse «à rendre une personne coupable par association», un phénomène qui a pris de l'ampleur depuis quelques années. «*Quand le frère est assassin, la sœur est soupçonnée si elle est un peu connue*», dit-il en guise de comparaison.

Toute personne est présumée innocente jusqu'à preuve du contraire. Il s'agit du fondement de notre système judiciaire, fondement que la presse oublie vite lorsque des personnalités se retrouvent dans des sales draps. Tout le monde se souvient de l'arrestation de l'ex-présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Lorraine Pagé, pour le vol d'une vulgaire paire de gants. Mais personne ne peut dire si elle a gagné ou perdu sa cause... La Cour d'appel l'a exonérée de tout blâme.

Mme Pagé avait vertement attaqué les mœurs journalistiques à l'issue de ses déboires judiciaires. «*Au début, j'ai été cinq jours sans donner d'entrevue et, pendant cinq jours, on a fait des nouvelles. Il n'y avait pas de déclaration, pas de nouveaux événements, il n'y avait rien*», avait-elle dit en juin 2000 sur les ondes de RDI. Consciente de son statut de personnalité publique, Mme Pagé n'a jamais remis en question la médiatisation de l'affaire. Elle s'interrogeait simplement sur la pertinence de jouer l'incident initial à la une cinq jours plutôt qu'un.

Dans l'affaire Théodore, qui est devenue «une saga» dans les bulletins de télévision, le contexte est pire. Le gardien ne fait l'objet d'aucun soupçon de la police. Il n'a pas été interrogé dans le cadre de l'enquête sur le réseau de prêts usuraires. José Théodore n'a rien à se reprocher, a assuré l'assistant directeur aux enquêtes criminelles au sein du Service de police de Montréal (SPVM), Jean-Guy Gagnon. C'est encore M. Gagnon qui a atténué la frénésie médiatique hier à la suite de la diffusion d'une photo de Théodore en compagnie de membres des Hells Angels. Malgré une mise en garde du service de sécurité de la Ligue nationale de hockey en 1999, Théodore a maintenu ses contacts avec les motards, révèle le reporter Michel Auger. «*Ça ne prouve absolument rien*», a dit l'assistant directeur Gagnon sur les ondes de RDI.

A moins que la Charte canadienne des droits et libertés ait fait l'objet d'un amendement cette semaine, la liberté d'association est encore permise au Canada. Un accusé n'est jamais jugé pour ce qu'il est ou pour ses fréquentations, mais bien pour les gestes illégaux qu'il a posés.



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

José Théodore n'a rien à se reprocher, a assuré le directeur adjoint aux enquêtes criminelles au sein du Service de police de Montréal (SPVM), Jean-Guy Gagnon.

### L'éthique élastique

Le questionnement éthique trouve rarement des réponses toutes faites dans le domaine des médias. La diffusion de la photo de Théodore avec les Hells sert-elle l'intérêt public? Le professeur Marc-François Bernier met quelques secondes à répondre. «*Oui, mais il n'est pas très élevé*», estime ce spécialiste des questions d'éthique qui enseigne à l'Université d'Ottawa.

Le cliché en question aurait été saisi lors d'une perquisition menée au bunker des Hells de Saint-Basile-le-Grand, en 1998. «*Si c'était d'intérêt public, pourquoi ce n'est pas sorti avant?*», s'interroge M. Bernier. *Ça veut dire que quelqu'un veut se faire du fun sur le dos de Théodore.*

Pour Marc-François Bernier, l'affaire illustre l'un des effets pervers du changement de mission des entreprises de presse, devenues obnubilées par leur rentabilité. «*J'ai l'impression que la couverture est tellement abondante. Lorsque les médias tombent sur un sujet juteux, ils vont tous en parler. Il n'y a plus de diversité. [...] Les expectatives de rendement et de profit ont beaucoup augmenté depuis 15 ou 20 ans. Ça influence les choix dans les salles de rédaction.*»

### Allô police

Une fois que les 16 membres du réseau ont été arrêtés et relâchés sur promesse de comparaître en septembre, et une fois connu le *modus operandi* du gang, que reste-t-il à dire sur Théodore et les siens? Rien, et le Service de police de Montréal l'a très bien compris. Jean-Guy Gagnon a refusé de confirmer ou d'infirmer l'identité des suspects dans cette affaire lors de sa conférence de presse.

«Théodore plaide non coupable», titrait hier *Le Soleil*

À l'origine, la section des communications du SPVM pensait dresser un bilan provisoire de l'opération Arbitre dans un court communiqué, sans nommer personne. Mais lorsque le commandant Pierre Cadieux a lu et entendu des reportages qui critiquaient la mauvaise collaboration de la police, il a opté pour une conférence de presse, toujours sans donner de noms, en conformité avec ses obligations légales.

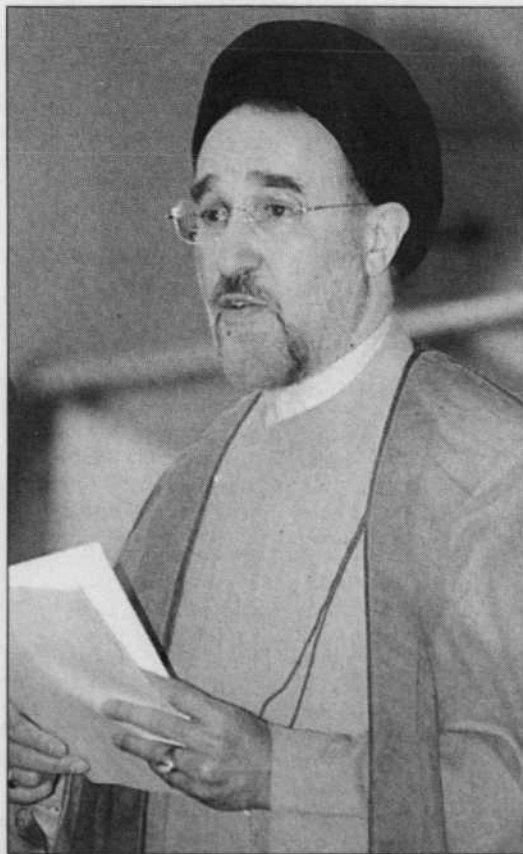
Chose certaine, le SPVM ne pouvait se passer de la collaboration des médias pour faire avancer l'enquête. En matière de prêts usuraires, les policiers ne rencontrent pas les victimes dans le cours de l'enquête de peur qu'elles fassent l'objet de représailles de la part des usuriers. Les policiers accumulent de la preuve de la façon la plus subtile possible, et ils portent par la suite un coup contre le gang.

En faisant état d'une série de perquisitions, les médias ont ainsi informé les victimes de l'effondrement du réseau. Une vingtaine d'entre elles s'est manifestée en une seule journée. «*Un des objectifs de la stratégie de communication, c'était de rassurer les victimes et de leur lancer un appel*», confirme Pierre Cadieux, responsable des relations avec les médias au SPVM.

La police ne pouvait cependant pas prévoir les manchettes sur «Théo», les envolées hallucinantes des chroniqueurs sportifs supputant sur son avenir professionnel au sein du Canadien et les commentaires d'amateurs déçus sur les lignes ouvertes. «*Théodore plaide non coupable*», titrait hier *Le Soleil*.

Résultat? La confusion est totale. Accusé de rien, José Théodore est déjà condamné par la vindicte populaire.

## IRAN



REUTERS

Le président Mohammad Khatami a été élu avec promesse d'arracher aux mollahs plus de liberté pour la société iranienne.

fugies en Iran — et en particulier l'un de ses chefs militaires actuels, Saïf al-Adl, soupçonné d'avoir été l'un des cerveaux des attentats commis à Riyad le mois dernier.

### Pas de guerre

Il demeure cependant difficile, ajoute M. Aoun, d'y voir clair dans la collaboration apportée par les Français au grand dessein antiterroriste améri-

cain, considérant le débat qui existe entre l'Europe et les États-Unis sur la façon de lutter contre la dictature des mollahs.

«*L'Europe est plus prudente, les États-Unis sont plus agressifs*», résume M. Hashemi. Encore que les Américains sont indécis, estime M. Aoun. Si les Européens favorisent clairement une politique d'endiguement patiente du régime en attendant qu'il s'effrite de lui-même, des faucons à Washington comme Richard Perle, conseiller du président George W. Bush, ont parlé ouvertement de «*changement de régime*» à Téhéran, comme ils l'ont fait pour justifier idéologiquement la guerre d'Irak. Il y en a au sein de la diaspora iranienne aux États-Unis qui tentent de vendre l'opinion que les mollahs sont pour ainsi dire sur le point de tomber et que le moment est propice pour achever le régime.

Tous ces faucons seraient cependant minoritaires. Pour le moment. Saluant les manifestations survenues à Téhéran comme des appels de liberté, M. Bush entretient quand même la rhétorique belliqueuse, affirmant dans la foulée du rapport de l'AIEA que la communauté internationale «*ne tolérerait pas*» que l'Iran — pays membre du club sélect de l'«axe du mal» — se dote de l'arme nucléaire.

Que l'Iran cherche à s'en doter, cela fait peu de doute dans l'esprit de M. Aoun. Mais ce dernier est d'avis que le directeur général de l'agence, Mohamed el-Baradei, a produit un rapport «*plus politique que technique*». Comme s'il cherchait aujourd'hui à se faire pardonner de ne pas avoir fourni plus de munitions aux Américains pendant les inspections qui ont précédé le déclenchement de la guerre d'Irak.

Une guerre contre l'Iran? Improbable, dit M. Hashemi. «*Les États-Unis en ont encore beaucoup à digérer avant de penser à s'en prendre militairement à l'Iran. Ils en ont plein les bras en Irak, où la situation ne s'améliore pas, comme en Afghanistan où les Talibans se sont manifestés au cours des dernières semaines en menant une série d'attaques meurtrières contre le gouvernement d'Hamid Karzai.*»

M. Aoun n'y croit pas non plus, qui pense que Washington et Téhéran vont continuer à se regarder en chiens de faïence. M. Bush veut d'abord être réélu aux présidentielles de 2004. Une guerre peut-être, mais «*pendant le deuxième mandat*».



## PERSPECTIVES

Funérailles civiques de Pierre Bourgault à la basilique Notre-Dame

## Polémiste jusque dans la mort

Profondément athée, le regretté tribun force la réflexion sur les nouveaux rites et l'utilisation des lieux sacrés

Polémiste jusque dans la mort? Toute sa vie, Pierre Bourgault a bousculé les idées reçues. D'abord en politique, comme leader du Rassemblement pour l'indépendance du Québec (RIN), puis comme communicateur, l'homme engagé et passionné est toujours sorti des sentiers battus. Aujourd'hui encore, alors que des funérailles civiques seront célébrées à la basilique Notre-Dame selon sa volonté, Pierre Bourgault, l'athée, force la réflexion sur les nouveaux rites et l'utilisation des lieux sacrés.

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Pour la première fois de son histoire, la basilique Notre-Dame ouvre ses portes à une célébration qui ne se déroulera pas selon le rite liturgique catholique. Il n'y aura donc ni bénédiction, ni rituel de l'absoute, ni communion, ni lecture biblique pour saluer le départ de Pierre Bourgault.

Plus tôt cette semaine, le curé de la paroisse, M<sup>re</sup> Yvon Bigras, indiquait au *Devoir* que le choix de M. Bourgault révélait une certaine «inquietude religieuse». «Il savait ce que c'était, Notre-Dame. Quand on entre dans cette église, ce n'est pas seulement parce que c'est sculpté en bois, il y a toute une atmosphère qui se dégage de la décoration typiquement religieuse», soulignait-il.

D'autres pourraient toutefois y voir l'expression de la fougue contestataire de Pierre Bourgault. «On est assez libre de le penser mais ce qu'on fait ici, c'est utiliser notre patrimoine qui a été conçu pour que la communauté puisse se retrouver et célébrer les grands événements de l'existence. À partir du moment où l'Église ne cherche pas à récupérer l'événement mais qu'elle l'accueille, c'est très correct, même que ça fait preuve d'une maturité collective fort intéressante», croit Guy Ménard, professeur de sciences religieuses à l'Université du Québec à Montréal et spécialiste des nouveaux rites.

Pour quiconque a côtoyé Pierre Bourgault, cette interprétation d'un sentiment religieux diffus qui aurait été refoulé, apparaît surprenante. Son vieil ami de l'époque du RIN, Jean Décarie, éclate de rire à la seule mention de cette possibilité. «Il avait une assez haute opinion de lui-même et de son rôle historique. Si tout le monde en parle maintenant, c'est qu'il le savait lui-même. Et comme par ailleurs, il avait été écarté des cercles politiques au pouvoir, il avait envie de vengeance», estime M. Décarie.

## La commercialisation des rites

Chose certaine, la basilique Notre-Dame est un temple magnifique et propice au recueillement, une atmosphère que des lieux profanes n'offrent pas. Pourtant, le phénomène n'est pas tout à fait nouveau. Les entreprises funéraires offrent déjà toute une gamme de rituels à la carte qui tiennent compte des sensibilités religieuses ou spirituelles de leur clientèle. Récemment, une des grandes entreprises funéraires a mené une campagne publicitaire proposant de nouvelles façons de saluer un disparu.

Des magasins de matériel pour les anniversaires et les fêtes de tou-



Chose certaine, la basilique Notre-Dame est un temple magnifique et propice au recueillement, une atmosphère que des lieux profanes n'offrent pas.

te sorte proposent des célébrations avec différents produits. Malgré des apparences d'une commercialisation induite des rites, M. Ménard souligne que les rituels à l'église ont toujours coûté quelque chose. «Il faut payer l'église, les fleurs, le traitement des ministres du culte. Et une entreprise de pompes funèbres, ce n'est pas gratuit, non plus. On peut avoir le meilleur et le pire. Déjà avec l'Église, on a le meilleur et le pire. Il y a des célébrations qui sont d'une insignifiance abyssale où les célébrants ne connaissent pas le disparu et utilisent des formules toutes prêtes trouvées dans des répertoires. Ce n'est pas sûr que les nouvelles formes de rituels qui émergent vont être géniales, mais ce n'est pas sûr non plus qu'elles le seront moins que ce qui existe déjà», affirme-t-il.

Néanmoins, les églises représentent encore l'espace privilégié même pour les non-croyants. Pour plusieurs personnalités publiques farouchement anticléricales, la cérémonie d'adieu s'est déroulée également dans une église. Et il y avait

un curé qui officiait l'événement, temple oblige.

L'année dernière, le décès du peintre Jean-Paul Riopelle avait suscité toute une controverse entre autres dans sa famille artistique. Des vieux compagnons de route de Riopelle, signataires du manifeste Refus global en 1948, qui dénonçait notamment l'Église, avaient même décidé de ne pas accompagner leur ami une dernière fois parce que les funérailles avaient lieu à l'église.

Mais on peut demeurer fidèle à ses convictions et se servir des églises qui font partie du patrimoine architectural et culturel de la société québécoise, croit le professeur Guy Ménard. «C'est un fort bel endroit. Et, dans certains cas, ce sont des chefs-d'œuvre. Les églises servent déjà à des concerts, parfois à des assemblées de citoyens sans parler du fait que certaines deviennent des condos», note M. Ménard.

## Des besoins incontestables

Avec les bouleversements de la Révolution tranquille et l'arrivée en force d'idées de la modernité, l'Église catholique et ses rituels ont été délaissés. On ne voyait plus bien le sens des gestes qui donnaient un éclairage chrétien aux différentes étapes de la vie. Mais la chute de la pratique religieuse qui apparaît irrévocable au Québec n'a pas empêché le besoin de rites pour signaler les moments importants de la vie et en dégager toute la profondeur symbolique. C'est vrai pour les naissances, les mariages ou les décès.

«C'est une constante anthropologique, rappelle Guy Ménard. On a eu tendance à l'oublier ou même à le rejeter. Depuis 10 ou 15 ans, on revient d'un certain vide. On a redécouvert que les grands et petits événements de la vie ont besoin de ritualisation.»

Traditionnellement, c'est la religion par son credo qui donnait la substance au rituel. La mort s'accomplissait uniquement à travers le langage religieux. Mais il faut faire preuve de créativité, réinventer des rituels profanes, et leur trouver un sens. Les funérailles catholiques nourrissent l'espoir de la résurrection. La foi apaise la douleur des croyants. La survie du sens critique sera-t-elle au cœur des funérailles de Pierre Bourgault?

«Comme pour beaucoup de gens qui ont connu des engagements politiques, l'espoir que l'exemple puis-

se être inspirant pour l'avenir sera présent. C'est une forme de survie dans la mémoire collective», estime M. Ménard, qui assure qu'un des effets d'une célébration comme celle pour Pierre Bourgault, c'est de démontrer qu'on peut faire autrement.

La culture laïque est à créer un peu comme celle qui existe en Europe et qui a permis d'autres formes de rituels et même une tradition chez ceux qui ne se définissent pas comme chrétiens, explique M. Ménard.

Ce dernier souligne qu'au Québec, l'Église s'est adaptée à la sensibilité contemporaine. Il y a des choses qu'on ne voyait pas autrefois comme par exemple l'utilisation de ballons qu'on laisse monter dans le ciel et auxquels on a accroché les dernières paroles qui accompagneront le défunt. Des personnes de la famille peuvent également prononcer un hommage sur un ton personnel. On a introduit également la possibilité d'avoir des musiciens ou des chanteurs qui s'éloignent des cantiques traditionnels.

En 1997, les obsèques à caractère civique de la comédienne Marie-Soleil Tougas qui n'était pas baptisée, avaient été célébrées dans une église et télédiffusées sur les ondes de TVA et Radio-Canada. Les réactions avaient été nombreuses. Beaucoup de Québécois avaient dénoncé ces funérailles aux allures de spectacle avec animation, chansons et hommages profanes dans un lieu sacré. À l'inverse, d'autres y avaient vu une ouverture et souhaitaient qu'il s'agisse là d'une nouvelle tendance. Le compagnon de Marie-Soleil Tougas, le cinéaste Jean-Claude Lauzon décédé dans le même accident d'avion, avait été salué discrètement dans un restaurant par ses amis.

«Dans la mesure où le geste a la fonction du rituel, c'est-à-dire de commémorer, de rendre hommage à un disparu, de resserrer la communauté et d'aider ceux qui survivent à vivre le deuil, ce n'est pas du spectacle. La seule chose qui change, c'est l'arrière-fond théologique», considère Guy Ménard.

Avec sa mort qui est survenue lundi, l'anticléricisme farouche qu'a été Pierre Bourgault, aura réussi à susciter une dernière fois la polémique. «Il s'offre un dernier cadeau comme l'homme libre qu'il a été et fait un dernier pied-de-nez à l'Église», conclut Jean Décarie.



Michel David

## La tornade

Il est peu commun qu'un gouvernement fraîchement élu démarre sur les chapeaux de roues comme l'a fait celui de Jean Charest.

On se souvient avec raison du premier gouvernement Lévesque comme d'un tourbillon incessant de réformes, mais la loi 1, vite remplacée par la loi 101, avait été présentée à l'Assemblée nationale le 27 avril 1977, soit plus de cinq mois après les élections du 15 novembre 1976.

En décembre 1985, le gouvernement Bourassa avait bien fait adopter un minibudget à peine 16 jours après son élection, mais il s'agissait d'un exercice superficiel. M. Bourassa voulait simplement tenir quelques promesses qui avaient fait bon effet pendant la campagne électorale. Les initiatives significatives ne sont venues qu'au printemps suivant.

Plus rarement encore a-t-on vu un gouvernement s'employer à mécontenter autant de gens en si peu de temps. En trois semaines de session parlementaire, les libéraux ont provoqué une levée de boucliers dans les municipalités, les régions, les commissions scolaires, les garderies, les syndicats, les organismes communautaires, les chambres de commerce... Remarquez, il y a là une certaine forme d'équité dans l'agression.

Lors de son bref passage à l'Éducation, en 1994-95, Jean Garon avait réussi à faire l'unanimité contre lui, mais ça lui avait tout de même pris quelques mois. Jean Rochon avait également attendu un certain temps avant de commencer à fermer des hôpitaux. Le gouvernement Charest, lui, a frappé comme une tornade.

L'opposition péquiste a fait ses choux gras du ca-fouillage auquel on a assisté hier à l'Assemblée nationale alors que le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a dû changer sa stratégie en catastrophe sous peine de voir le dossier des défunts s'enlisier.

Il est vrai que M. Fournier semblait nager en pleine improvisation, mais le PQ est bien mal placé pour lui faire la leçon. Cela ressemblait étrangement à la façon pour le moins chaotique dont Louise Harel a mené sa propre réforme. On croit comprendre que le ministre renoncera à quatre articles de son projet de loi sur l'«adhésion» alors que Mme Harel présentait des centaines d'amendements à la dernière minute.

Cela ne rend pas la chose plus acceptable. Entendre le ministre des Finances, Yves Séguin, et sa collègue du Trésor, Monique Jérôme-Forget, dire qu'on n'avait encore rien vu sur le plan budgétaire était déjà passablement inquiétant, mais voir M. Fournier jouer les apprentis sorciers avec une telle désinvolture devient franchement épuisant.

Même Claude Ryan, qui en a pourtant vu d'autres, se demande «comment ça va tourner». M. Ryan doit d'ailleurs avoir un peu de mal à retrouver les «valeurs libérales» dans l'action du gouvernement Charest ces jours-ci. Des valeurs parmi lesquelles il mentionnait la raison et l'intelligence.

Quand on se retrouve dans l'opposition, il est presque nécessaire de prendre ses rêves pour la réalité, histoire de conserver le moral. Il n'empêche que Bernard Landry n'a peut-être pas tort de croire que le PLQ pourrait être marqué de façon indélébile si, par pure bêtise, le gouvernement autorisait le démantèlement des nouvelles villes.

Et ce n'est pas tout. Son comportement au cours des dernières semaines fait craindre le pire pour l'automne prochain alors que d'autres dossiers potentiellement explosifs viendront s'ajouter à celui des défunts.

Les moins qu'on puisse dire est que les projets de «réingénierie» de M. Charest ne créent pas un climat idéal pour les négociations à venir sur le renouvellement des conventions collectives avec les 400 000 employés des secteurs public et parapublic. Sans parler des modifications que le gouvernement libéral entend apporter à l'article 45 du Code du travail afin de faciliter le recours à la sous-traitance. S'il fallait, en plus, que la situation économique se détériore...

Il y a toutefois un secteur, et non le moindre, où presque personne n'a encore trouvé à redire: celui de la santé. Le PLQ avait promis d'en faire sa grande priorité et il faut reconnaître non seulement qu'il a été épargné mais aussi qu'une certaine amélioration est déjà perceptible.

Il est encore trop tôt pour décerner un premier bulletin aux nouveaux ministres, mais la performance du D<sup>r</sup> Philippe Couillard ne peut pas être passée sous silence. En quelques semaines, il a cloué le bec à tous ceux qui s'inquiétaient de voir M. Charest confier à un homme sans la moindre expérience politique ce véritable casse-gueule qu'est devenu le ministère de la Santé et des Services sociaux.

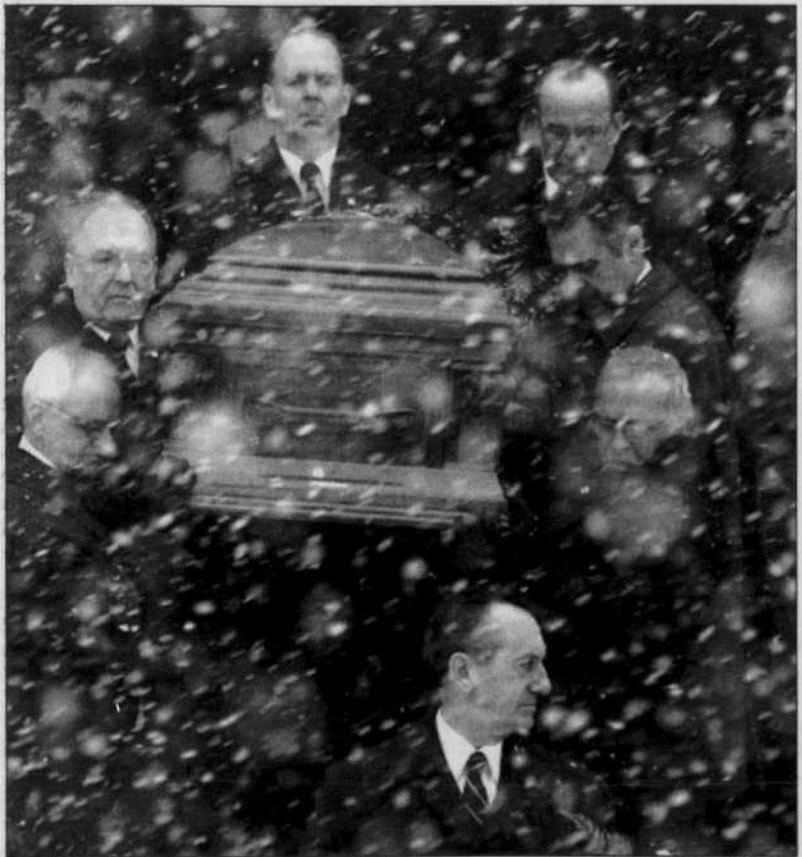
M. Couillard dégage cette impression à la fois de force tranquille qui caractérise aussi le nouveau président de la Caisse de dépôt, Henri-Paul Rousseau, et d'empathie qui faisait le charme du bon D<sup>r</sup> Welby.

À l'Assemblée nationale, ses interventions sont toujours marquées au coin d'un calme rassurant et d'une parfaite maîtrise de la langue française. Dès leur première passe d'armes, Louise Harel s'est rendu compte qu'elle avait affaire à un adversaire d'autant plus redoutable que la finesse, parfois teintée de malice, fait aussi partie de ses qualités.

Dans le portrait-reportage récemment diffusé à l'émission *Le Point*, il a clairement signifié que son intérêt pour la politique débordait largement les questions de santé. Plusieurs ont immédiatement conclu qu'il entretient les plus hautes ambitions. À première vue, ses qualités semblent les justifier.

Le contraste est frappant avec son collègue de l'Éducation, Pierre Reid, dont on attendait également de grandes choses. Il serait injuste de porter un jugement définitif après seulement quelques semaines, mais ses débuts en ont déçu plus d'un.

mdavid@ledevoir.com



L'année dernière, de vieux compagnons de route de Riopelle avaient décidé de ne pas accompagner leur ami une dernière fois parce que les funérailles avaient lieu à l'église.



## É D I T O R I A L

Choisir  
ses batailles

On ne peut, après une aussi courte session parlementaire que celle qui vient de se terminer à Québec, porter un jugement définitif sur le gouvernement de Jean Charest. Si celui-ci est apparu moins prêt qu'il l'avait prétendu en campagne électorale, le moins que l'on puisse reconnaître est qu'il est déterminé.

**R**aisant le bilan de cette brève session, le premier ministre Charest insistait hier sur la volonté qui l'anime de réaliser ses engagements électoraux. Ce dont il est le plus fier est justement cette détermination. Être déterminé ne suffit toutefois pas à faire un bon gouvernement. C'est sur ses projets et sa capacité à les réaliser qu'on doit le juger.

Du gouvernement Charest, nous n'avons pas encore une image complète. Il ne fallait évidemment pas prendre le chef libéral au pied de la lettre lorsqu'il affirmait péremptoirement: «Nous sommes prêts.» Il y a bien des réalités qu'un nouveau gouvernement découvre dans les cahiers de transition que les fonctionnaires lui remettent lors de la passation des pouvoirs. En deux mois, les ministres n'ont pas pu prendre toute la mesure des défis qui les attendent.

L'impression qui se dégage des premières semaines de gouvernement libéral est un désir de tout entreprendre en même temps. Sollicités par les médias, les ministres ont tour à tour indiqué qu'ils allaient faire les choses autrement, sinon remettre en cause les réalisations des péquistes. Cette perception a été renforcée par le budget Séguin, dont les compressions qu'il contenait auront alerté à peu près tout ce qui bouge au Québec.

Nombreux sont les chantiers que le gouvernement veut ouvrir. Si certains sont nécessaires, tous ne sont pas urgents. En fait, des batailles s'annoncent sur plusieurs fronts: il y a les garderies, les défusions, le développement régional, le financement des entreprises en technologies de l'information, le financement des commissions scolaires, celui de la recherche universitaire, l'assurance automobile, la réingénierie de l'État, sans compter la négociation de l'équité salariale et des conventions de travail du secteur public.

Le gouvernement Charest pourra-t-il mener de front toutes ces batailles sans risquer d'importantes tensions sociales? Un avant-goût de ce que pourra être l'automne lui a été donné avec la levée de bouilliers devant ses premières déclarations d'intentions sur les garderies. Il a prudemment retraité pour reporter le débat à l'automne. On voit par ailleurs la réaction que suscite dans les grandes villes le projet de loi sur les référendums sur les défusions. À cela s'ajoute déjà le front syndical avant même que ne commencent les négociations. La prudence devrait inciter le premier ministre à choisir lesquelles de ces batailles sont prioritaires. Entre la mise en ordre des finances publiques et les défusions, le choix devrait s'imposer d'emblée.

Le vrai gouvernement Charest, nous le connaissons à l'automne. Les ministres auront le temps cet été d'approfondir leurs dossiers et de commencer à élaborer des politiques. Pour l'instant, nous ne sommes que devant des énoncés d'intentions qui nous donnent la direction que l'on entend prendre. On voit qu'il s'agit de ramener le Québec vers le centre, sur plan social comme sur le plan économique. Ce qu'on nous dit ne nous permet pas de savoir jusqu'où on veut aller et comment on veut s'y rendre.

La moindre des choses est de donner le temps à ce gouvernement de s'installer avant de le juger. En retournant dans leurs comptes cet été, ministres et simples députés seront à même de mesurer le degré de résistance au changement de leurs électeurs mais aussi de la part des groupes de pression et des groupes d'intérêt. Celui-ci pourrait être plus grand qu'ils l'imaginent. C'est ici que la détermination dont l'équipe libérale est si fière pourrait devenir de l'entêtement.

bdescoteaux@ledevoir.ca

## Des coûts affolants

**L**a querelle qui vient d'éclater entre le ministre de l'Éducation et les commissions scolaires nous a révélé un ministre assez peu diplomate mais a au moins eu le mérite de nous ouvrir les yeux sur l'explosion des coûts en éducation.

Tout le monde s'entend pour faire de l'éducation une priorité. À la condition cependant que l'argent investi serve à améliorer le système, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

En inscrivant une hausse de 3,6 % des dépenses à l'Éducation, le premier budget Séguin laissait l'impression de couvrir au moins l'augmentation des «coûts de système». Or, en refaisant les calculs, les commissions scolaires constatent que ces fameux coûts de système, difficilement compressibles, se sont emballés au rythme effarant de 6 % cette année et d'autant pour les prochaines années. Notre réseau d'éducation vient ainsi de rejoindre celui de la santé au chapitre de l'augmentation des dépenses mais, cette fois-ci, sans qu'aucun facteur majeur comme la démographie ne soit en cause.

Cette explosion des coûts tient à la croissance du nombre d'employés désormais affectés aux services de garde, à l'augmentation normale du coût de la vie mais surtout aux concessions spectaculaires du précédent gouvernement dans les dossiers de la relativité puis de l'équité salariale. En effet, à partir de cette année, le gouvernement ne paie plus les enseignants pour une semaine de 35 heures telle qu'inscrite à leur convention mais pour une semaine de 37 heures. L'an prochain, le nombre d'heures rémunérées passera à 38 et, l'année suivante, à 40. Cinq heures de salaire supplémentaires sans une minute de travail de plus puisque le syndicat a convaincu le gouvernement que ses membres accomplissaient déjà ces heures supplémentaires à la maison, même si la convention ne les y obligeait pas.

Cette concession incroyable privera bientôt le réseau de plusieurs dizaines de millions par année. Ceci ne permettra même pas d'éviter de devoir embaucher des centaines de nouveaux enseignants lorsque viendra le moment d'ajouter une heure de classe par semaine. Et ce n'est pas fini puisque la négociation se poursuit pour la reconnaissance d'une équivalence entre le métier d'enseignant et celui d'ingénieur, une autre affaire de plusieurs dizaines de millions.

En agissant de la sorte, le gouvernement du Parti québécois a acheté la paix mais il a laissé un héritage empoisonné aux gestionnaires des commissions scolaires qui, à la demande du nouveau gouvernement, doivent aujourd'hui réduire l'offre de services essentiels pour contenir les coûts de l'éducation à l'intérieur de paramètres raisonnables.

Il faut comprendre les commissions scolaires qui se plaignent du manque de ressources, mais avant de critiquer le nouveau ministre de l'Éducation, demandons-nous jusqu'à quel point nous sommes prêts à laisser les coûts du système grimper année après année sans qu'un seul dollar de cet argent frais n'aille à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## DES PRÊTS USURAIRES, DES LIENS AVEC LES HELLS... ET QUOI ENCORE ?



## L E T T R E S

## Bourgault: l'homme libre ?

L'âme de Pierre Bourgault a rejoint l'infini ou le vide, le mystère quoi qu'il en soit. Qu'il repose en paix. C'était un bon écrivain, mais ce n'était pas un homme libre, quoi qu'on en dise. Dans son dernier livre, *Maintenant ou jamais*, M. Bourgault plaide en faveur de la suppression provisoire de la liberté de presse et des libertés civiles à la suite de l'hypothétique victoire du camp souverainiste lors d'un énième référendum.

Un homme libre? Pas du tout. Un homme parmi tant d'autres, tout simplement, qui s'est laissé embrigader par les mythes nationalistes au point de perdre ces vertus qui font les hommes libres.

Certains commentateurs de la mort de M. Bourgault, Mme Ferretti entre autres, n'ont pas manqué de rappeler que notre peuple est colonisé, taciturne et inapte aux grandes rêveries. Ce peuple semble tellement méprisable, quand on écoute les contempteurs des libertés civiles, qu'il fallait bien que ce même peuple leur rende la monnaie de leur pièce de mauvais théâtre. Pourquoi un peuple si méprisable devrait-il être gouverné par des gens qui s'acharnent à le changer, à le transformer, dans l'espoir de former non pas des hommes libres mais des «hommes nouveaux», ces «hommes nouveaux» qui hantaient les rêves de Staline, Hitler, Mao et autres?

Les Québécois ne manquent pas d'envergure. Ils en ont trop pour nos démagogues, et cela me

réjouit de constater que les Québécois sont peut-être quelque chose comme... des hommes libres.

Ma liberté ne dépend pas des comités, des tribuns ou des larrons en foire. Ma liberté ne dépend que de moi-même. Et je ne laisserai personne me la prendre pour mieux me soumettre à sa volonté de puissance.

Que Pierre Bourgault repose en paix. Ainsi soit-il...

Gaétan Bouchard

Trois-Rivières, le 18 juin 2003

Si la beauté sauvait  
le monde

Pierre Bourgault aura des funérailles laïques dans une église. Cela me paraît bien contradictoire. Le pasteur de l'église Notre-Dame l'accepte, et il a sans doute ses raisons, mais tout ceci me laisse bien songeur sur la cohérence de notre vieille Église, si marginale de nos jours. Peu de gens la fréquentent et encore moins l'écoutent, mais on continue de frapper à sa porte pour les funérailles. Bizarre, vraiment paradoxal. Il est vrai que depuis longtemps, des bingos fort populaires s'y tiennent et qu'on y célébrera sans doute bientôt des mariages homosexuels, quitte à payer les frais de location d'immeuble... Le Québec est vraiment une société distincte: la confusion des valeurs règne et le sacré est à peu près disparu. Mais consolation: Bourgault a

choisi un des plus beaux endroits de Montréal pour un dernier hommage. Et la beauté ne sauvera-t-elle pas le monde...

Michel Lebel

Entrelacs, le 18 juin 2003

## Funérailles nationales

Au moment du décès de Jean-Paul Riopelle et maintenant avec celui de Pierre Bourgault, on voit de nouveau se poser la question du lieu où tenir des funérailles nationales tout en respectant les convictions de chacun.

Tout d'abord, des funérailles nationales se déroulent dans la capitale nationale du Québec pour les Québécois que l'on honore d'une telle reconnaissance. C'est à l'État d'y veiller. De son côté, la famille peut toujours tenir une cérémonie intime qui respecte les dernières volontés du défunt à l'endroit jugé approprié et selon ses croyances.

Des occasions du genre vont probablement se multiplier dans une société comme la nôtre, en pleine crise de valeurs et de croyances. Il serait donc opportun qu'on réfléchisse pour trouver une solution digne et respectueuse dans ces situations, à l'endroit tant des défunts qui font l'objet d'une attention particulière de la société au moment de leur décès que des institutions obligées à des contorsions contraires à leurs orientations.

René Cloutier

Charlesbourg, le 18 juin 2003

## REVUE DE PRESSE

## Bourgault, ou l'effet Brébeuf, et la fin du Bloc

Antoine Robitaille

**P**ierre Bourgault, on s'en doute, n'était pas très populaire dans le ROC. Sa mort a tout de même suscité quelques commentaires, notamment dans le *Globe and Mail* (journal qui, au reste, aurait pu rappeler que Bourgault, dans les années 90, y a été chroniqueur).

Hier, Rick Salutin se montrait plutôt sympathique à l'égard du personnage, le classant dans la catégorie des esprits rares, «aussi élégants dans la tradition orale que dans l'écrite». Pour Salutin, Bourgault incarnait cette «période où on ne cherchait pas à faire l'indépendance du Québec pour elle-même ou pour surmonter quelque sentiment d'humiliation, et encore moins pour planter le fleurdelisé devant les Nations unies», mais bien pour «permettre au peuple du Québec de construire une société plus égalitaire». Salutin n'a que des louanges pour les «infatigables convictions social-démocrates» de Bourgault et le fait que ce dernier soit resté un «grand défenseur des syndicats». Bref, le tribun indépendantiste personnifiait le «nationalisme avec un contenu social», écrit Salutin, qui en appelait à un retour, non seulement au Québec mais ailleurs, au type de nationalisme que Pierre Bourgault défendait: «social, démocratique et vraiment indépendant».

Autre son de cloche dans le *Globe and Mail*, où William Johnson a exposé une interprétation très particulière de «l'enfant terrible» du souverainisme. Pour Johnson, Bourgault était un de ces penseurs qui plaquaient les théories de la décolonisation sur la situation du Québec. Dans cette perspective, Johnson affirme qu'on est amené à croire, comme Bourgault l'a déjà dit dans un discours, qu'il y a «un ennemi en nos murs: c'est la minorité anglophone de Montréal». Johnson explique que le collègue Brébeuf a développé chez Bourgault les assises idéales pour ce type d'idées. Johnson, on le sait, a été formé au même endroit. «Lui et moi avons connu cet enseignement de l'histoire où la France d'avant la Conquête constituait un paradis perdu.» Cette doctrine magnifiait la «lutte constante contre le serpent anglais», et on y faisait miroiter l'espoir du «paradis retrouvé», écrit Johnson. «Nous devions tous apprendre par cœur les paroles de La Voix de la terre du Québec, extraites du roman Maria Chapdelaine, déclaration solennelle bien

connue: «Autour de nous des étrangers sont venus, qu'il nous plait d'appeler des barbares; ils ont pris presque tout le pouvoir; ils ont acquis presque tout l'argent; mais au pays de Québec, rien n'a changé. Rien ne changera...»

Bourgault a beau s'être révolté contre la culture janséniste dont ce collège était imprégné à l'époque, il a eu beau dénoncer l'index, devenir athée et agir en rebelle jaloux de sa liberté d'expression... malgré tout, malgré tout, il demeure, selon Johnson, un continuéur du Brébeuf des années noires. «On nous inculquait l'idée de la vocation de la défense des intérêts du Canada français, sorte de fusion du catholicisme conservateur et du nationalisme humilié et pétri de ressentiment. Les héros de l'histoire étaient ceux qui avaient lutté contre les Anglais pour le Canada français et pour la langue française sur le champ de bataille ou à l'Assemblée législative ou encore dans la vie quotidienne.»

Bref, Bourgault a rejeté le catholicisme mais en aurait tout de même retenu «les idées de vocation et d'engagement religieux à l'égard d'une vision du pays du Québec».

Dans le *Toronto Star*, à part l'article de circonstance annonçant le décès de Bourgault, on y a fait mention en éditorial, au lendemain de la défaite du Bloc québécois dans les deux élections partielles au Québec. Le *Star* rappelait qu'après les élections de 1993, à l'issue desquelles le Bloc s'était emparé de l'opposition officielle à Ottawa, Pierre Bourgault avait déclaré: «Vous avez peut-être voté pour la dernière fois dans une élection fédérale!» Le *Star* rétorque: «S'il vivait encore, Bourgault aurait regretté ses paroles. Car maintenant, insiste le *Star*, les libéraux fédéraux ont au Québec plus de sièges que le Bloc.» Aujourd'hui, sur le plan national, les libéraux de Jean Chrétien parlent au nom des Québécois alors que les libéraux de Jean Charest, fraîchement élus, parlent pour eux sur le plan provincial. «Bref, conclut le *Star* avec joie, le Bloc ne peut plus prétendre parler au nom du Québec et de la vie politique du Québec, de nouveau, est fédéraliste.»

Rarement sans doute un budget du gouvernement du Québec aura obtenu d'aussi bons

échos dans le ROC. Le *National Post* saluait mardi «un premier pas admirable» pour le gouvernement de Jean Charest même si, selon le journal de Toronto, il aurait pu être davantage

## La presse



du Canada

du *Post*: les baisses d'impôts, que les citoyens du Québec «devraient réclamer sans relâche» auprès de leur gouvernement.

Autre écho, nous parvenant de Saint John's, Terre-Neuve, par la voix du *Telegram*. Selon ce journal, les Terre-Neuviens doivent prendre conscience que le budget du Québec signifie la fin d'une ère non seulement pour le Québec mais aussi pour plusieurs gouvernements provinciaux. Pour comprendre cette rupture, l'éditorialiste s'attarde en particulier au travestissement de la fameuse phrase de John F. Kennedy par Yves Séguin, ministre des Finances: «Plutôt que de nous demander ce que l'État peut faire pour nous, demandons-nous plutôt ce que nous pouvons faire sans lui.» Continuant à recueillir la sève de M. Séguin, le *Telegram* note aussi que ce dernier a déclaré que «l'État est devenu omniprésent au Québec et trop coûteux». Or, opine le *Telegram*, on pourrait en dire autant des États dans plusieurs provinces, «y compris Terre-Neuve». Bien sûr, ajoute-t-il, il faut en finir avec ce «réflexe trop courant» au Canada qui conduit tout un chacun à dire: «Mais pourquoi le gouvernement ne nous aide-t-il pas?» Reste que, pour le *Telegram*, les politiciens d'aujourd'hui sont placés devant une situation difficile: d'un côté, on refuse qu'ils fassent quelque déficit tout en réduisant les impôts. De l'autre, les citoyens réclament toujours aussi spontanément des services et l'intervention de l'État. Ce sont ces derniers qui doivent se résigner à obtenir toujours moins de choses de la part de l'État à l'avenir. Pourquoi? «C'est inévitable», conclut le *Telegram* sans d'autres explications. C'est ça qui est ça, comme dirait l'autre!



Jean-Robert Sansaçon



## IDÉES

Le Pierre Bourgault que nous avons connu

## L'homme prêt à servir



Gil Courtemanche

## Quand l'information ne circule pas

Quand nous étalons devant les barbares les droits démocratiques dont nous jouissons, nous sommes particulièrement fiers d'évoquer le droit de parole et le droit à l'information. Ce sont les deux artères qui irriguent la vie démocratique et qui permettent de connaître les différents points de vue et de faire des choix qu'on souhaite les plus éclairés possible. Or il arrive trop souvent que l'information soit disponible mais qu'elle ne circule pas. Voici trois exemples récents de ce phénomène qui se produit plus souvent que vous le pensez.

## Nouveau Brésil

Il y a six mois, l'élection de Lula à la présidence du Brésil a fait les manchettes. Ses discours au Forum social mondial puis au Sommet de Davos aussi. L'annonce des principales réformes, la réforme agraire et le programme «Faim zéro», ont fait l'objet d'amples commentaires. Il y a trois semaines avait lieu à Montréal un colloque organisé conjointement par l'ONG Alternatives et l'UQAM sur le thème du «nouveau Brésil». Une imposante délégation brésilienne avait été invitée. Parmi ses membres, mentionnons Miguel Rossetto, ministre du Développement agraire, Marco Aurélio Garcia, principal conseiller en politique internationale du président Lula, Raimunda Monteiro, directrice du Fonds national de l'environnement, et un des principaux responsables du programme «Faim zéro», Jose Carlos Vidal.

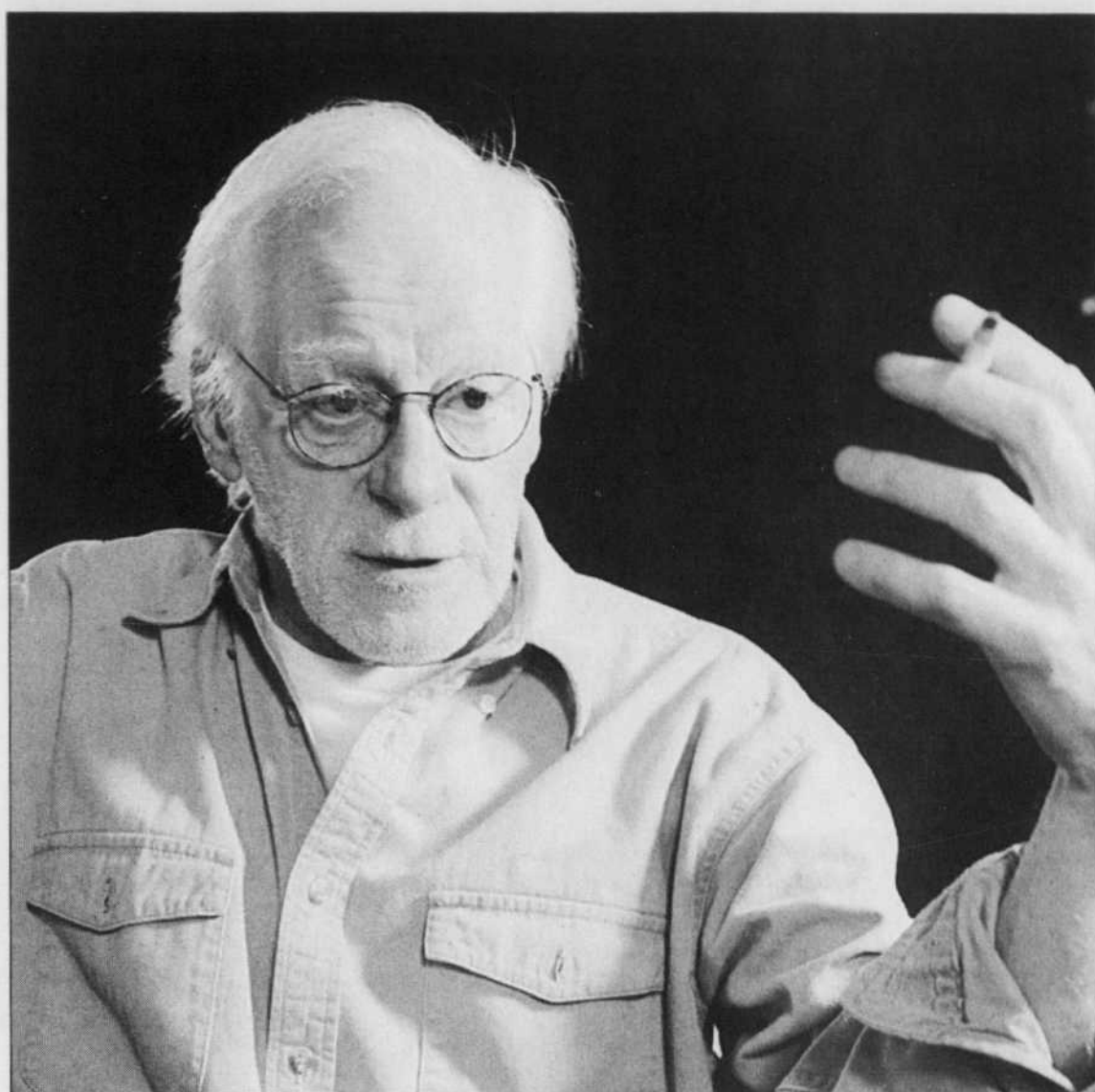
Le Brésil est la principale puissance de l'Amérique latine. Le Canada et ce pays ont un lourd contentieux. De plus, pour le meilleur ou pour le pire, nous sommes engagés avec lui dans la négociation de la Zone de libre-échange des Amériques, qui a entraîné les protestations que l'on sait. Voilà autant de raisons qui auraient pu nous faire penser que les journalistes se bousculeraient au portillon pour rencontrer ou écouter ces personnages importants. Vous lisez ces lignes et fouillez fébrilement dans votre mémoire; que vous découvrez désespérément vide. Vous n'êtes pas victime d'amnésie. Il est impossible que vous ayez entendu parler de cette importante présence de dirigeants brésiliens à Montréal, à moins que vous n'ayez été l'un des 400 participants au colloque. La raison en est simple: aucun journaliste, ni de la presse écrite ni de la presse électronique, ne s'est pointé. Silence absolu pour cause d'absence. J'entends les responsables des affectations souligner que cela a eu lieu un week-end, que les effectifs sont restreints, etc. Je leur réponds — et ils le savent — que si les jeunes libéraux ou les producteurs de porcs avaient tenu un congrès ou un colloque, tous les médias auraient été représentés. En fait, je pêche aussi par omission. Deux journalistes se sont effectivement présentés, l'un pensant y attraper la nouvelle présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michelle Asselin, l'autre pour parler à la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. En effet, le «nouveau Brésil» était assez important pour que ces deux personnes aux horaires chargés se déplacent mais pas assez important pour nos médias.

## Imperial Tobacco

C'est en entrant au travail, mercredi matin, que 580 travailleurs d'Imperial Tobacco, une firme très profitable, ont appris qu'ils perdaient leur emploi à moins d'accepter de déménager à Guelph, en Ontario. Ces gens étaient des travailleurs confiants en l'avenir. L'entreprise venait tout juste d'inaugurer un magnifique nouveau siège social qui a coûté 25 millions. Certains avaient peut-être contracté une hypothèque, d'autres avaient peut-être acheté un nouvel ensemble de salon ou des billets d'avion pour des vacances. Ils n'avaient rien vu venir, pas une seule rumeur, pas un mince filet d'information. Dans le capitalisme sauvage que nous pratiquons avec talent, la seule information dont nous disposons sur la marche des entreprises est celle de leur rendement boursier. Vous travaillez 25 ans pour une entreprise sans rien connaître de ses perspectives, de ses stratégies, de la situation réelle de celle-ci. Vous êtes interdits d'information. Puis, un beau matin de juin, on vous informe que vous n'existez plus. A propos de cette fermeture, je ne peux souligner qu'avec effroi le commentaire du nouveau ministre de la Solidarité, Claude Béchard: «Peut-être qu'on fumait plus de cigarettes dans le temps du PQ.» Comme dirait ma belle-mère: «Tu veux-tu une claque?»

## Les nouvelles du sport

Quand les journalistes sportifs de Radio-Canada, eux aussi menacés d'extinction, parlent des sports professionnels, ils le font avec une complaisance et un regard de groupie qui font honte au mot «journalisme». Mais quand ils nous racontent les exploits ou les faillites de Geneviève Jeanson, d'Émilie Hayman, d'Alexandre Dénève ou des Jeux olympiques spéciaux, quand ils se penchent sur le sport à l'école ou la discrimination dans les fédérations sportives canadiennes, ils font honneur au service public car ils sont les seuls à parler régulièrement de ces athlètes qui, contre vents et marées, persistent à multiplier les exploits et les efforts. Voilà une autre information qui ne circulera presque plus parce que de petits carriéristes enfermés dans leur tour de béton sourde à la réalité ont décidé qu'il fallait suivre la mode et faire comme les autres diffuseurs. Est-ce pour se recentrer sur sa mission de service public que la direction de Radio-Canada a décidé que des centaines de milliers de personnes ne sauraient plus ce qu'est le Tour de l'Abitibi, les Jeux du Québec ou le Mérite sportif?



Pierre Bourgault

ARCHIVES LE DEVOIR

JACQUES PARIZEAU  
Ancien premier ministre du Québec

Depuis que Pierre Bourgault est mort, je reste stupéfait, ébahi devant le déferlement d'homages et de reconnaissances dont les journalistes entourent sa mémoire. L'influence qu'il a eue sur sa profession, les souvenirs qu'il laisse chez ses anciens élèves et l'espèce de vénération que lui portent des collègues qui l'ont côtoyé suffiraient à se dire qu'après tout, c'est cela, «réussir sa vie».

Il y a évidemment, chez Bourgault, bien plus que cela. Il a été le chantre, le poète d'un Québec qui se dégageait avec une facilité déconcertante de son cocon tissé de fermeture obstinée au siècle, d'incertitude, de peur de l'avenir et de l'acceptation de la niaiserie comme d'un humus.

Pierre Bourgault n'a évidemment pas lancé la Révolution tranquille, il ne l'a certainement pas organisée, mais il en a été la voix la plus puissante, la plus dérangeante... et la plus somptueuse. Les plus lucides de la génération des baby-boomers qui se rendent compte à quel point la vie les a rangés manifestent aujourd'hui tout ce que les rêves de leurs 20 ans doivent à Bourgault. Là aussi, l'héritage est magnifique et nostalgique à la fois.

Bourgault en politique, c'est tout à fait autre chose: l'appréhension viscérale du poète dont le verbe sait si bien soulever les montagnes, fonctionner dans un cadre destiné non pas à rêver les choses mais à les réaliser. Il ne porte pas seul le poids de l'échec. On sait à quel point entre René Lévesque et lui l'animosité était grande. Il n'y avait probablement pas de place pour que vivent côte à côte deux grandes figures charismatiques comme ces deux-là.

Et pourtant, je reste, au bout du compte, avec mes regrets. Cela a bien failli marcher.

Pierre Bourgault a dissous le RIN en demandant à ses membres de rejoindre le PQ. Peu de temps après éclatent les événements d'octobre 1970. Le Parti québécois est

menacé de dislocation. «PQ - FLQ» devient l'association qui, dans l'esprit des Québécois, identifie la souveraineté à la violence. Devant le danger, Pierre Bourgault est prêt à servir. René Lévesque, qui le trouve vraiment trop sulfureux, n'en veut pas. Comme président de l'exécutif, je dois établir les règles de l'élection au conseil exécutif. Je refuse toute liste de candidats imposée (la slate, comme on disait à l'époque) aux militants. C'est la porte ouverte à Bourgault.

C'est un chapitre peu connu de sa

vie. Il se révèle rigoureux, bon soldat, discutant ferme jusqu'à ce qu'une décision soit prise. On appréhendait le chaos des émotions, on découvrait un esprit constructif pour qui le rêve pouvait déboucher sur l'action.

Et puis tout s'est défait, jusqu'à bien plus tard. Vingt ans après, devenu premier ministre, j'ai cherché à faire entrer Bourgault dans la préparation du référendum. À peine nommé, il s'est fait piéger par une déclaration dont je ne me souviens pas de la teneur, sauf qu'il s'agissait des «An-

glais» du Québec et donc que c'était «totalement» inacceptable. Ce n'était pas encore le genre de la maison d'introduire un vote de blâme à l'Assemblée nationale. Qu'importe. Avec son intégrité et sa fougue habituelles, il démissionnait le lendemain matin.

Il m'en a toujours voulu d'avoir accepté sa démission. J'ai toujours regretté de l'avoir acceptée.

Quand on a dissipé l'avenir de son pays pour 52 000 voix sur cinq millions, il y a des rendez-vous manqués dont on garde comme un remords.

## L'instinct d'un grand tribun

PIERRE-LOUIS MALLEN

Institut de France

Docteur honoris causa de l'Université du Québec  
Ancien directeur de la Radio-Télévision française au Canada (1963-68)

Quand, en 1963, Alain Peyrefitte me choisit pour exécuter la mission d'ouverture au Québec qu'avait définie et ordonnée le général de Gaulle, je m'installai à Montréal et essayai de comprendre ce qui me paraissait le plus important, l'éveil des Canadiens français. Je suivis avec attention les discussions qui, début 1964, précéderont la visite de la reine. [...] La controverse s'amplifia à l'approche du 18 mai, jour de l'annuelle fête de la Reine. Des écoliers de Drummondville, désireux de ne pas fêter la reine, déclarèrent qu'ils viendraient travailler. La Chambre des communes avait l'habitude de siéger ce jour férié, «démouillant de sa fidélité en poursuivant ses travaux». Pour ne pas paraître s'associer aux écoliers rétifs, les parlementaires décidèrent de chômer cette année-là. Surprenant chassé-croisé...

C'est dans cette atmosphère tendue que le mouvement patriotique le plus dur, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), proclama le 18 juin jour de deuil national. Il célébra la mémoire des 12 patriotes de 1838 qui furent pendus. Ce rassemblement se tint, à Montréal, sur le lieu où était le gibet et où se dresse un petit monument. On fit l'appel des victimes; à chaque nom, la foule répondait: «Mort pour la patrie!» Un orateur expliqua la leçon à tirer de ce souvenir. Puis il céda la parole à un homme jeune, de taille moyenne, un rouquin discret dont les cils étaient blancs. Les idées qu'il exprimait étaient simples mais ses formules suivaient la cadence majestueusement accélérée qui fait monter soudainement l'enthousiasme. J'écoutais avec surprise; pour la première fois depuis que j'étais en Amérique (où j'avais écouté beaucoup de gens intelligents, éloquentes, mais comme de bons professeurs), j'entendais un authentique tribun. C'était, on l'a compris, Pierre Bourgault [...].

## Un débat

La seconde fois que je le vis, ce fut devant mes caméras. Paris m'avait demandé d'organiser un débat entre les divers courants d'opinion sur le projet de visite de la reine. Il me fallait trois opinions. Je réunis sans peine deux opposants: Bourgault, qui appelait les éléments les plus ardents à manifester «avec véhémence» [...], et un homme rond et doux, assureur par métier et rassurant par tempérament, Paul-Émile Robert, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui jugeait inopportune dans la conjoncture la visite royale et invitait la population à s'abstenir de participer aux cérémonies. En revanche, je ne ren-

contrai que refus en cherchant celui qui dirait que le gouvernement avait eu raison d'inviter la reine. [...] L'ambassadeur de France, à qui je dis ma crainte de ne pas paraître objectif, me rassura: «Racontez la vérité. Elle est politiquement très significative.»

La veille de l'arrivée du yacht royal dans la Vieille Capitale, le RIN tint à Québec une veillée d'armes. Bourgault enflamma son auditoire. On sortit ensuite en cortège; en tête, les dirigeants du parti et les porteurs de drapeaux fleurdelisés. Selon les ordres donnés, silence absolu. Dans une rue étroite du Vieux-Québec, des policiers en embuscade enlevèrent Bourgault. Les militants, pourtant excités par deux heures de discours ardents, obéirent à la consigne; ils s'assirent par terre et demeurèrent immobiles et silencieux sous la pluie fine. Au bout d'une demi-heure, le président de RIN réapparut, accompagné de policiers, et exposa à ses troupes avec calme et émotion l'entretien qu'il venait d'avoir avec le chef de la police. En conclusion, il leur demanda ce qu'il appela «le plus grand des sacrifices»: afin d'éviter une bataille rangée avec les forces considérables de la police et de l'armée qui se concentraient, il donna l'ordre de se disperser. Sans un cri, c'est ce qu'ils firent. J'avais compris ce soir-là que Bourgault n'était pas seulement un tribun capable de galvaniser un auditoire mais que cet homme, que certains tenaient pour un agitateur extrémiste, avait du sang-froid et un esprit pondéré.

## Le «festival de cannes»

On sait l'échec total que connut la visite de la reine, le 10 octobre 1964. [...] Pendant que la reine et tous les officiels déjeunaient au Bois de Coulange, loin de la ville, la police, qui avait été manipulée par le nouveau responsable, nommé Wagner, arrêta brutalement — je dirai presque «tortura» pour avoir entendu les coups de matraque et les cris de douleur — d'innocents manifestants qui, brandissant des drapeaux fleurdelisés, criaient: «Le Québec aux Québécois!» [...]

Après le «samedi de la matraque», dit aussi le «festival de cannes» (sans majuscule!), une autre affaire occupa les pensées. De Gaulle viendra-t-il à l'exposition de 1967? [...] Le 24 février 1967, je rencontrai Bourgault dans un couloir de Radio-Canada; j'en profitai pour me rassurer. L'année précédente, Xavier Deniau était venu de Paris m'alerter: de Gaulle renonçait — à regret — à son voyage au Québec, que nous jugions nécessaire. Il refusait le programme imposé par le gouvernement fédéral qui, sous des prétextes de technique aéroportuaire, voulait qu'il atterrisse à Ottawa alors que le général tenait à commencer par le Québec. Je donnai l'idée de venir en bateau afin de mettre la géographie au service de la conjoncture historique. Deniau la transmit à de Gaulle, lequel l'adopta. Devenant ainsi responsable de ce voyage, je me demandai si, comme je l'avais dit et affirmé, les Québécois avaient vraiment changé depuis 1960, année

où de Gaulle avait été reçu avec indifférence. Je posai la question à Bourgault: si de Gaulle vient, que sera l'attitude de la population? Il me répondit: «Ce sera le plus grand enthousiasme.» On sait ce que fut, en effet, cette prodigieuse journée du 24 juillet 1967.

Quelques années plus tard, le numéro deux du RIN, qui avait lu dans mon livre (*Vivre le Québec libre*, Plon, 1978) ce que je viens de résumer, me dit sa surprise: «À l'époque que vous indiquez, le RIN hésitait sur la conduite à tenir; de Gaulle avait notre sympathie mais, nous qui étions dans l'opposition, pouvions-nous appuyer une initiative du gouvernement que nous combattions?» Bref, il est évident qu'en entendant la question posée par quelqu'un qu'il croyait capable d'influencer la décision du général, Bourgault sentit qu'il était de son devoir de répondre ce que j'ai dit. Après quoi, il agit au sein du mouvement qu'il présidait pour lui faire partager la position que, comprenant la responsabilité historique qu'il prenait, subitement il avait adoptée devant moi. [...]

Le 2 août 1967, le RIN organisa une réunion pour dresser le bilan de la visite. Sous l'œil de la caméra d'un réseau américain, l'atmosphère fut extraordinairement enthousiaste; on chanta *La Marseillaise*; on acclama les orateurs. Au terme d'un discours vibrant, Bourgault ramassa dans une seule phrase deux formules gaulliennes, paraphrasant l'une, citant l'autre: «Je vais vous confier un secret que vous répéterez au monde entier, à pleins poumons: vive le Québec libre!» Ruisselant de sueur, Bourgault descendit de la tribune au pied de laquelle j'étais et me dit: «C'est curieux, tout de même, mais c'est pourtant vrai: ce soir, c'a été la première fois de ma vie que j'ai dit: "Vive le Québec libre!"» Ce souvenir est précieux. Il permet de corriger le mensonge que certains répètent, reprochant à de Gaulle d'avoir cité le slogan d'un parti. [...]

## Émouvante réunion

Mon dernier témoignage sur Pierre Bourgault sera le rappel de la très émouvante réunion du 25 octobre 1968. Les événements s'étaient précipités; le 24 octobre, René Lévesque fondait le Parti québécois, avec le même objectif que le RIN, l'indépendance. La différence des doctrines tenait à ce que le RIN voulait briser l'état de choses en envisageant que le Québec, une fois souverain, noue des alliances même avec son ancien oppresseur. Le PQ posait comme élément fondamental l'entente du Québec souverain avec le Canada anglais, au point de mettre cette pensée dans le titre même de «souveraineté-association». Le RIN comptait beaucoup moins de membres que ce que Lévesque réunissait. Bourgault jugea de son devoir de ne pas laisser se créer une division au sein des patriotes. Il expliqua donc à ses militants qu'il fallait dissoudre le RIN. Il sacrifia sa carrière et il bouleversait ses amis. Je vis des jeunes gens pleurer. Mais, huit ans plus tard, le PQ, c'est-à-dire le souverainisme, arrivait au pouvoir.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (rigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsables des pages thématiques); Martin Duchon et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzeiti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Malais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rueland, Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisele Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boivert (vice-président exécutif et directeur général).



• LE DEVOIR •

## ÉDUCATION

## Les enseignantes au ventre rond

*Les congés de maternité des professeurs entraînent un joyeux casse-tête logistique aux directions d'école pour les remplacements*



Dans les écoles, les enseignantes au ventre rond comme des lunes sont légion. Au rythme où elles s'adonnent à la maternité, les écoles seront pleines à craquer de petites frimousses sous peu! En attendant, ce phénomène, conjugué à d'autres réalités, ajoute au casse-tête de remplacement des profs absents.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

**M**algré un taux de natalité plutôt faiblard au Québec, la maternité et l'école font bon ménage. Les statistiques du ministère de l'Éducation (MEQ) sur les congés de maternité des enseignantes dévoilent une hausse fulgurante de ce type d'absence au cours des dernières années: de 1997 à 2001, ils ont en effet augmenté de près de 100% dans les commissions scolaires, passant de 1569 à 3006, sur un bassin total de quelque 75 000 enseignantes.

Les départs à la retraite des cinq dernières années ont ouvert grande la porte à l'embauche de jeunes diplômées fraîchement sorties des universités. De tout temps, la maîtresse d'école a dépassé le maître en nombre, à tel point qu'aujourd'hui, certaines facultés d'éducation excèdent 95% d'étudiantes, contre un mince 5% de futurs maîtres.

On ne s'étonnera pas, dans un tel contexte, de conjuguer l'enseignement au féminin, particulièrement au primaire, où, selon les statistiques du ministère de l'Éducation, elles composeraient actuellement 88% du corps enseignant. «Dans un tel contexte, les demandes de congé de maternité sont une réalité tout à fait normale, une réalité, je dirais, sociale», commente Gilles Petitclerc, directeur général adjoint aux affaires administratives à la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Embauchées dès leur sortie de l'université, ayant plus rapidement accès à la permanence qu'autrefois, les jeunes enseignantes attirées par la vie de famille se tournent vers les conditions de libération que leur consent la convention collective et s'absentent un, deux, voire trois ans.

#### Préparer les enfants

«Je viens justement d'apprendre ce midi que j'en ai une autre qui est enceinte», raconte en rigolant Christiane Drolet, directrice de l'école primaire Notre-Dame, de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Elle sait de quoi elle cause: il y a deux ans, le tiers de son personnel était en congé de maternité. «J'en avais huit enceintes sur une vingtaine.»

Si nul ne souhaite remettre en question le droit à la maternité pour ces jeunes femmes, ils sont plusieurs à noter que cette réalité s'ajoute à plusieurs autres pour composer un joyeux casse-tête logistique de suppléance.

Comment remplacer ces enseignantes, alors que la «pénurie d'enseignants» est déjà au rendez-vous, que pour nombre de commissions scolaires les banques de remplaçants se vident bien

plus tôt qu'à la normale en cours d'année scolaire et que les prévisions des prochaines années laissent entrevoir un rythme d'embauche encore effréné?

«Ça crée tout un défi pour le climat de l'école», poursuit Mme Drolet, à qui il est déjà arrivé d'accueillir une enseignante fraîche revenue d'un congé de maternité, pour la voir mieux repartir trois semaines plus tard, encore enceinte. «Il faut travailler très fort pour préparer les enfants, expliquer aux parents et veiller à ce que ça ne chamboule pas la vie dans la classe.»

Pour Christiane Drolet, il n'aurait toutefois pas fallu que les demandes se multiplient cette année, car la pénurie aurait rendu très complexe le remplacement de certaines enseignantes.

«Je ne pourrais pas cibler les congés de maternité comme étant la cause du problème, mais disons que c'est un élément qui compose le contexte de remplacement difficile que l'on vit», explique Danielle Côté, coordonnatrice au service des ressources humaines pour la Commission scolaire de la capitale, qui regroupe les écoles de la nouvelle ville de Québec.

«Il y a pénurie chez les enseignants et les étudiantes ne sont pas assez nombreuses en formation à l'université. Dans ce contexte, le fait qu'on ait de plus en plus de nouvelles enseignantes qui prennent des congés de maternité augmente d'autant la pénurie.»

Le renouvellement du corps enseignant ne s'est pas fait par petites tranches depuis les mises à la retraite massives du secteur public, survenues en 1997.

Cette année-là, ce sont trois années de départs à la retraite qu'on a cumulées en une seule, ce qui a asséné un véritable coup de massue au réseau, car ces départs ont dû être presque entièrement remplacés, une classe ne pouvant rester sans maître.

Les prévisions effectuées par le ministère de l'Éducation (*Bulletin statistique de l'éducation, Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-97 à 2008-09*) montrent qu'en l'espace de treize années, «on aurait renouvelé près de 80% du personnel permanent et plus de deux fois le personnel à temps partiel des commissions scolaires de 1995-96!».

Au cours des six prochaines années, on prévoit donc encore quelque 2300 départs à la retraite par année chez les employés à temps plein, après une disparition soudaine de 8200 de ces profs d'un seul coup en 1997.

«Nous faisons face à une réalité bien plus complexe que les seuls congés de maternité», nuance Gilles Petitclerc, directeur général adjoint aux affaires administratives à la CSDM. «Le vieillissement de notre personnel fait en sorte que nous avons une augmentation des demandes de congé, de temps partiel, de réduction de travail, et, avec la réforme, les besoins en perfectionnement sont de plus en plus grands.»

A la CSDM, les données démontrent curieusement que les congés de maternité se maintiennent à quelque 400 par année depuis 1999 et ne suivent donc pas à cet égard la courbe du ministère. «Nous avons une certaine constance du côté des congés de maternité», explique M. Petitclerc, qui préfère voir cette dynamique de

remplacement autrement que comme un problème. «Il faut être capable de l'identifier comme un plus. Ce sont de nouvelles familles, de nouveaux enfants, et c'est une composante sociale avec laquelle nous devons très bien vivre à titre d'institution qui instruit.»

Les données fournies par le MEQ montrent que c'est chez les 26-35 ans que la machine à bébés a été la plus active, avec une augmentation de plus de 100% des congés de maternité entre 1997 et 2001.

Frédérique, une enseignante de 31 ans dans une école primaire de la CSDM, vient tout juste de quitter pour se préparer à la venue de son tout premier bébé. Dans son école, sur un groupe d'une quarantaine d'enseignants, elles étaient... six à comparer leurs ventres arrondis d'une semaine à l'autre.

«Socialement, nous avons fait des avancées extraordinaires par rapport aux conditions de maternité», explique M. Petitclerc. Il faut donc comprendre que, par rapport aux années passées, les absences liées à la maternité sont très variables et plus ou moins longues.

Jusqu'à trois ans d'absence possible — dont deux sans traitement — stipule la convention collective des enseignants du primaire et du secondaire, qui doit justement faire l'objet d'une négociation avec le Conseil du Trésor dès l'automne. L'employeur paie 20 semaines de maternité, compensant à hauteur de 93% le salaire de l'employée, déjà soutenu à 55% par le régime fédéral d'assurance-emploi.

Ce nouveau régime permet d'ailleurs aux nouveaux parents de s'absenter jusqu'à une année complète, grâce à l'ajout d'une trentaine de semaines de congé parental. La convention collective des enseignants permet en outre de prolonger cette absence pendant deux années additionnelles, sans traitement.

A tous ces morceaux du casse-tête s'ajoute aussi une problématique médicale particulière au corps enseignant, et qui provoque souvent des retraits préventifs pour protéger l'enseignante enceinte.

A cause de la cinquième maladie — ou érythème infectieux —, une maladie infantile bénigne causée par un virus qui se manifeste surtout chez les enfants de 5 à 14 ans, elles sont plusieurs à devoir quitter la classe dès les premiers signes d'une grossesse.

«Dès qu'elles m'annoncent qu'elles sont enceintes, elles partent illico presto, dans l'heure qui suit», explique Mme Drolet, de l'école Notre-Dame. Il faut que je les remplace tout de suite, le temps qu'elles voient si elles ont les anticorps. Mais c'est la vie!

Si on estime que près de la moitié des adultes sont déjà immunisés contre le virus responsable de cette maladie (*Parvovirus B-19*), la vérification médicale doit être faite chez les femmes enceintes en contact avec de jeunes enfants — écoles et garderies — car, pour elles, il peut être une cause de mortalité fœtale.

Dans le milieu enseignant, le retrait préventif fait donc partie du paysage des absences, car, si tôt la grossesse confirmée par un médecin, l'enseignante doit vérifier en passant une série de

tests si elle est immunisée contre cette maladie, pour décider ensuite de prolonger le retrait préventif ou de revenir au travail.

«Je me suis absentée cinq semaines, le temps de recevoir les résultats de mes tests, qui ont confirmé que j'avais les anticorps», raconte Frédérique, qui vient tout juste de commencer un congé de maternité.

Sitôt les résultats en poche, l'enseignante a toutefois retrouvé sa classe du primaire, qui avait été confiée aux bons soins d'une remplaçante.

#### Le retrait préventif

En plus de cette situation particulière d'érythème infectieux, les femmes enceintes bénéficient parfois du retrait préventif parce que le contact avec certains enfants en troubles de comportement importants pourrait représenter un risque pour leur santé et celle de leur bébé.

A la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), où transitent toutes les demandes de retrait préventif, peu importe le domaine d'emploi, on a reçu, en 2001, 3476 demandes de retrait préventif de la part des enseignantes du primaire et du secondaire. En 1996, la même catégorie d'emploi n'avait généré que 1661 demandes, ce qui confirme l'augmentation importante décelée à travers les chiffres du MEQ, avec un bond de plus de 100% en six ans. Pendant la même période, le nombre total de demandes, tous corps d'emploi confondus, n'avait pourtant augmenté que de 15%.

«La question des retraits préventifs ajoute une couleur particulière au dossier des absences chez nous, c'est vrai», confirme Danielle Côté, de la Commission scolaire de la capitale. Remplacée pendant trois à cinq semaines, durant toute la durée d'attente du test d'immunité à la cinquième maladie, l'enseignante peut revenir pour quelques mois, puis s'absenter à nouveau au moment de quitter pour l'accouchement.

«Il nous arrive de remplacer des remplaçantes!», explique Danielle Côté. A la CS de la capitale, bien plus que la question des congés de maternité, c'est surtout le contexte de pénurie d'enseignants qui préoccupe.

Cette année, la banque de suppléants était vide dès le mois de novembre, peu après le début de la rentrée scolaire, «alors que généralement, elle se vide vers mai et juin», poursuit Mme Côté.

A la Commission scolaire de Montréal, cette question du remplacement s'est aussi posée à la fin de l'hiver dernier, où la banque de 2500 noms d'employés disposés à faire du remplacement s'était littéralement épuisée, une situation qui est récurrente au même moment de l'année depuis deux ou trois ans, rapportait-on alors dans *Le Devoir*.

Pour diminuer un tant soit peu le problème des remplacements, il faudra donc recruter de plus en plus de futurs maîtres dans les universités, et peut-être encourager la gent masculine à prendre le chemin de l'école, ce qui commence à faire l'objet d'une réflexion dans le débat entourant la réussite des garçons. «Si on pouvait éviter les remplacements, ce serait l'idéal», explique Gilles Petitclerc. Mais nous travaillons en harmonie avec la vie, avec tout ce qui la compose.»